

## **Descriptif des attendus de L'ÉPREUVE D'APTITUDE organisée dans le cadre des mesures compensatoires en canyonisme**

L'épreuve d'aptitude est composée de trois parties qui doivent être réussies chronologiquement dans une logique de sécurité.

Elles visent à vérifier la capacité du candidat à progresser en sécurité dans tous types de canyon, à porter secours et assistance à une personne en situation de détresse et à encadrer en sécurité un groupe de pratiquants.

### **1/ Première partie : « Mise en situation de gestion de course technique et engagée ».**

Cette mise en situation vise à vérifier la capacité du candidat à **réaliser en sécurité les démonstrations techniques en canyonisme.**

Sa durée est d'environ un jour.

Elle consiste pour le candidat à gérer intégralement une sortie dans un canyon comportant au moins une composante technique en classe 5.

**Le candidat devra maîtriser les éléments suivants :**

**- Dans le domaine de la préparation d'une sortie**

- Topographie
- Cartographie
- Météorologie
- Hydrogéologie
- choix et décisions en fonction des données observables de la météorologie

**- Dans le domaine de la progression hors agrès**

- Les déplacements en terrain varié, chaotique, glissant
- Les escalades
- Progression aquatique

**- Dans le domaine de la progression verticale**

- Les différents freinages
- Les principaux appareils de descente
- Positions de descente (pieds contre paroi, en toboggan...)
- Vitesse et rythme de descente, trajectoires
- Les remontées sur corde (simple ou double), les conversions.

- Réchappes descente et montée (liste)
- Arrêt sur clef de blocage
- Adaptation du matériel et du mode de descente en fonction des caractéristiques de l'obstacle
- Franchissement d'un noeud à la descente ;
- Franchissement d'un relais et de fractionnements ;
- Franchissement d'un noeud à la montée ;

**- Dans le domaine de la communication**

- Utilisation de codes gestuels
- Utilisation de code sonore
- Utilisation d'une terminologie adaptée.
- Anticipation

**- Dans le domaine de l'organisation matérielle et logistique de la sortie**

- La gestion du matériel sur soi
- La gestion du matériel dans chaque sac
- Le conditionnement de l'alimentation
- La gestion du matériel dans l'équipe
- Les déplacements véhiculés
- La maîtrise des itinéraires d'accès
- La maîtrise des itinéraires de retours
- La connaissance des itinéraires de réchappe.
- Organisation collective de la sortie, répartition des rôles

**- Dans le domaine de l'équipement des obstacles**

- L'analyse et la prise de décision
- La maîtrise des différents modes de franchissement
- La protection des accès aux verticales
  - La mise en place de mains courantes fixes ou rappelables
  - La mise en place de mains courantes avec points intermédiaires
  - Le réglage de la hauteur et de la tension des mains courantes
  - La mise à disposition de rallonge (avec corde ou matériel annexe)
- Les descentes débrayables
  - le couplage des points de relais
  - Les différents systèmes débrayables (butée et suspendu)
  - Les débrayables du bas
- La gestion des frottements
  - Les protections
  - Les évitements (déviations humaine, fixe, récupérable, fractionnement)
  - Les déplacements de corde (utilisation débrayable)
- Les équipements hors crues et de cascade à gros débits
  - Les prolongements mains courantes
  - L'équipement de lignes décalées, de fractionnements
  - L'équipement de rappel guidé
  - L'installation de déviations fixes ou récupérables
  - L'installation et l'utilisation d'ancre flottante
  - L'utilisation du débrayé/tiré

- L'approche du relais suivant
- Les grandes verticales
  - L'anticipation sur les longueurs de corde
  - L'efficacité de la communication
  - Les descentes fractionnées
  - L'organisation des relais en paroi
  - Les rappels de corde en paroi
  - Consignes de sécurité

## 2/ Deuxième partie : « Examen de secours ».

Cet examen vise à vérifier la capacité du candidat à **réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants**

Sa durée est d'environ un jour.

Il a lieu dans un canyon sauf cas de force majeure.

Il peut comporter :

- Une ou plusieurs situations d'exception (réchappe de sortie, évitement d'obstacles...)
- Une ou plusieurs situations d'intervention auprès d'une personne en difficulté ou en détresse
- Une situation de mise en attente d'une victime et de déclenchement de secours.

**Le candidat devra maîtriser les éléments suivants :**

### - Dans le domaine des techniques d'exception

- Les techniques d'escalade permettant une échappatoire improvisée ou l'évitement d'un obstacle.
- La pose d'ancrages de type montagne (pitons, coinces, cheville auto foreuse, sangles sur amarrages naturels)
- L'installation d'agrès de réchappe pour un groupe
- la confection et l'utilisation de matériel de réchappe (perte de matériel)
- les techniques d'évitement de cascade (installation de guidé en sécurité, et remontée sur guide)
- la recherche en apnée d'un objet se situant sous l'eau à 3 mètres maximum de profondeur

### - Dans le domaine des techniques d'intervention

- Les techniques d'assistance en rivière sur des personnes en néoprène et le secourisme aquatique.
- Les interventions par balancier avec ou sans cordes annexes
- les dégagements et évacuations sur mains courantes
- les interventions directes, dans la cascade, par coupé de corde
- les interventions indirectes, depuis le relais, par aboutage et coupé de corde
- les dégagements sur corde en verticale
  - sur corde simple ou double
  - depuis le haut ou depuis le bas

### - Dans le domaine des techniques d'assistance

- Les démarches et les gestes du secourisme de terrain en milieu engagé
- La mise en attente d'une victime et l'installation de point chaud.
- Les étapes du déclenchement de secours
- les évacuations sur corde guide en montée ou en descente

### 3/ Troisième partie : « Séance d'encadrement en grande course ».

Cette séance vise à vérifier la capacité du candidat à **assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en canyoning**.

Sa durée est d'environ un jour.

Le candidat est mis en situation d'encadrement d'un public dans un canyon comportant au moins un critère de classement en 4.

Le public est un public d'application, il peut être préparé mais non spécialiste ou disposer de bonnes qualités physiques et sportives transférables dans le cadre d'une sortie engagée et technique de niveau 4.

**Le candidat devra maîtriser les éléments et comportements suivants :**

**- Dans le domaine de la conception de la séance :**

- Repérage du canyon
- Recherche et prise en compte d'informations pertinentes en lien avec la sécurité
- Analyse des contraintes et du potentiel du parcours
- Utilisation des fiches de préparation de descente de canyon
- Définition des objectifs utiles à la sécurité
- Prise en compte des attentes et des capacités du public
- Utilisation d'une fiche de préparation de séance
- Implication des publics dans la sortie

**- Dans le domaine de la mise en œuvre de la séance :**

- l'organisation de la logistique
  - Prévision du Timing
  - Préparation du matériel collectif
  - Préparation et vérification des matériels individuels
  - Préparation des accès
  - Organisation de la navette éventuelle
  - Préparation des sacs
  - Conditionnement des repas
- Le franchissement des obstacles techniques par le groupe
  - Interprétation topo/terrain
  - Analyse et Equipement rapide des obstacles.
  - Equipements en double si nécessaire
  - Adaptation des modes de franchissement prévus
  - Choix effectués sur sa sécurité personnelle (descente du dernier notamment)

**- Dans le domaine de la conduite de la séance :**

○ La communication avec le groupe

- Prise en main du public
- Présentation du projet de sortie et de séance
- Briefing général, principes d'évolution en terrain glissant et engagé.
- Utilisation des différents registres de communication (verbal, visuel, sonore).
- Énoncé, respect et transmission des consignes de sécurité

Consigne d'évolution aquatique

Consignes pour le saut (appel, équilibre en l'air, pénétration dans l'eau)

Consignes pour le rappel (approche, freinage, position)

- Équilibrer mise en action du public et énoncé des consignes
- Communication posturale et comportementale

○ Le contrôle

- Contrôle initial des équipements personnels
- Contrôle régulier des équipements personnels
- Contrôle des équipements en canyon
- Contrôle des possibilités de sauts et toboggans

○ La vigilance

- Disponibilité lors des tâches d'équipement de MC et de cascade
- Disponibilité physique, capacité à se déplacer rapidement
- Placement permettant la vigilance et le conseil